

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 14/02/2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 49 Votes Pour : 49 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 29 janvier 2024 N° 2024-8
--	---

Présents (39) : PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CARRERE Philippe, CAUMONT Marc, GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, CARTAN Olivier, MUR François, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

Absents (13) : PUCÉL Matthieu, BLASCO Sabine, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, SOLANA Michel, GAY Eric, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (10) :

- DESMARAIS Nadine à CARRERE Philippe
- DUNAN Anne à CAUMONT Marc
- MALERE Hélène à FINES Frédéric
- ESCOULA Bernard à DESCOUENS Bernard
- CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
- DUBERNARD Alain à PETIT Caroline
- ROBIN Isabelle à ESTRADÉ Pierre
- DARAN René à AIZIER Philippe
- NARS Aline à MIR André
- SALAT Jacques à BOURREC Christophe

Monsieur Frédéric FINES a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 29 janvier 2024 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Le procès-verbal du conseil communautaire du 29 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité, des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU